



NATATION

2026/2027

RAPPEL : LE PORT du BONNET de BAIN est OBLIGATOIRE pour tous les SCOLAIRES.

GROUCHY
TEL : 04.77.74.37.13

Saint-Étienne

Saint-Etienne, le 1^{er} Septembre 2026

3^{ème} PERIODE Du LUNDI 7 DECEMBRE 2026 au VENDREDI 22 JANVIER 2027

Conseiller Pédagogique Référent ⇒ Severine ANSELMO

DATES	De 9 h 30 à 10 h 15	De 10 h 15 à 11 h	De 13 h 50 à 14 h 35	De 14 h 35 à 15 h 20
<u>LUNDI</u> 7-14 DEC 4-11-18 JAN	MOLINA CAR à 8 h 50 DELAPORTE Elise CE2 - 19 VIVALDI CAR à 9 h GALLIEN Valérie CM1/CM2 - 22 NB max autorisé dans le bus : 45	CALLAS CAR à 9 h 45 BARBEZAT Clotilde CP - 14 CALLAS CAR à 9 h 45 MORAIS Alexandra CP - 14 NB max autorisé dans le bus : 32		
<u>MARDI</u> 8-15 DEC 5-12-19 JAN			VIVALDI CAR à 13 h 20 CARPOT Martine CE2 - 14 VIVALDI CAR à 13 h 20 EN ATTENTE ? - ? NB max autorisé dans le bus :	BERGSON PRM EN ATTENTE ? - ? BERGSON PRM EN ATTENTE ? - ?
<u>JEUDI</u> 10-17 DEC 7-14-21 JAN			CALLAS CAR à 13 h 20 BARBEZAT Clotilde CALLAS CAR à 13 h 20 MORAIS Alexandra NB max autorisé dans le bus : 32	MOLINA CAR à 13 h 50 DELAPORTE Elise VIVALDI CAR à 14 h GALLIEN Valérie NB max autorisé dans le bus : 45
<u>VENDREDI</u> 11-18 DEC 8-15-22 JAN	BERGSON PRM EN ATTENTE BERGSON PRM EN ATTENTE	VIVALDI CAR à 9 h 45 CARPOT Martine VIVALDI CAR à 9 h 45 EN ATTENTE NB max autorisé dans le bus :	JACQUARD CAR N°1 à 13 h 20 DA SILVA Claudia CE1 - 25 JACQUARD CAR N°1 à 13 h 20 GROLEAT Marie-Pierre CE1 - 24 NB max autorisé dans le bus : 53	ST VICTOR BOURG CAR N°2 à 13 h 45 MAISONNEUVE Flavie CP/CE2 - 20 ST VICTOR BOURG CAR N°2 à 13 h 45 BARLET Sandrine CE2/CM1 - 23 NB max autorisé dans le bus : 46

PRM : classes qui se rendent à la piscine par leurs PROPRES MOYENS

CAR : classes transportées par les AUTOCARS CHAZOT, 1 rue Marcellin Allard, 42000 ST-ETIENNE, tel : 04-77-95-31-27

RESPECTEZ IMPERATIVEMENT LES HORAIRES NOTES SUR CE PLANNING

Ce PLANNING TIENT LIEU de CERTIFICAT D'ACTIVITE et ATTESTATION de PRISE en CHARGE

En cas de non-participation à une séance pour une raison quelconque, avertir le transporteur, le directeur de la piscine par téléphone et le **CAN PAR MAIL**